

3

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : <b>SARL C.C.M</b>		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommerciales	Total		Exercice (N-1)	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	7 416 801	FE	7 416 801	2 514 236	
		FG	168 618	FH	168 618	102 903	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	<b>7 585 419</b>	FK	<b>7 585 419</b>	<b>2 617 139</b>	
	Production stockée *			FM	(36 500)	36 500	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	7 449	8 667	
	Autres produits (1) (11)			FQ	22	23	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>7 556 389</b>	<b>2 662 329</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	316 866	197 106	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 003 221	1 839 490	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	85 487	10 351	
	Salaires et traitements *			FY	595 256	302 824	
	Charges sociales (10)			FZ	410 178	202 860	
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS		GA	12 781	4 768
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	16 997		
	Autres charges (12)			GD			
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GE	1 096	151
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GF	<b>7 441 881</b>	<b>2 557 551</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GG	114 508	104 778	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GH			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)			GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL			
	Différences positives de change			GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GO			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GP			
	Intérêts et charges assimilées (6)			QQ			
	Différences négatives de change			GR			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GT			
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GU			
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GV			
				GW	<b>114 508</b>	<b>104 778</b>	



# ① BILAN - ACTIF

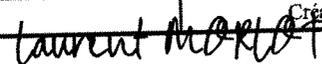
DGFP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL C.C.M</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>617 rue Division Leclerc</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>3 3 7 6 5 9 1 1 4 0 0 0 3 3</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122023</b>	N-1 <b>31122022</b>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement* CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AC	7 300	129 413	8 077	
		Fonds commercial (1) AH	AI		1 289 421		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AC				
		Constructions AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 313	54 102	3 423	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	10 498	72 339	5 312	
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
			Autres participations CU	CV			
Créances rattachées à des participations BB			BC				
Autres titres immobilisés BD			BE				
Prêts BF	BF						
Autres immobilisations financières * BH	BI		700	700			
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>1 568 086</b>	<b>22 111</b>	<b>1 545 975</b>	<b>17 511</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		152 644		
		En cours de production de biens BN	BN		348 795	36 500	
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	BY	16 997	2 991 851	450 696	
		Autres créances (3) BZ	CA		467 908	735 584	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS	Disponibilités CF	CG		16 042	1 037 228		
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI		64 000	265		
	<b>TOTAL (III) CJ</b>		<b>4 058 237</b>	<b>16 997</b>	<b>4 041 240</b>	<b>2 260 273</b>	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM							
Ecart de conversion actif * (VI) CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI) CO</b>		<b>5 626 323</b>	<b>39 108</b>	<b>5 587 215</b>	<b>2 277 785</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		16 997		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DocuSigned by:



CB527E07C28743C...

## 2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise <b>SARL C.C.M</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....100 200..... )	DA	100 200	100 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 020	9 735
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	41 077	39 571
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>82 079</b>	<b>76 790</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>233 376</b>	<b>226 297</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	148 392	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>148 392</b>	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	732 644	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 403 906	495 224
	Dettes fiscales et sociales	DY	999 023	214 062
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		351 662
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 069 874	990 540
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>5 205 447</b>	<b>2 051 488</b>
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>5 587 215</b>	<b>2 277 785</b>
<b>RENOVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 205 447	2 051 488	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**MORLOT CONSTRUCTION**  
**Société Anonyme**  
**au capital de 100 200,00 euros**  
**Siège social : 617 rue Division Leclerc**  
**88140 CONTREXEVILLE**  
**337 659 114 RCS EPINAL**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 14 MAI 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 82 079,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 82 079,36 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 123 156,17 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

*Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant*

*Exercice clos le 31 décembre 2021 :*

110 000,00 euros, soit 65,87 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 000,00 euros  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 99 000,00 euros

*Exercice clos le 31 décembre 2022 :*

75 000,00 euros, soit 44,91 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 500,00 euros  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 67 500,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 mai 2024**

↳ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président du  
Conseil d'Administration

DocuSigned by:

*Laurent MORLOT*

CB527E07C28743C...

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 587 215** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 556 389** euros et un total **charges** de **7 474 310** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **82 079** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

NATURE	MOYENNE DES DUREES	MODE D'AMORTISSEMENT
logiciels	1 à 5 ans	linéaire
Matériels professionnels	3 à 5 ans	linéaire
Matériel de transport	3 ans	linéaire
Matériel de bureau	3 à 5 ans	linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En date du 31/12/2023 les branches couverture zinguerie et charpente de la SAS CUNIN CONTREXEVILLE sont cédées à la SARL CCM pour un total de 1 289 421 €.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

La méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires est à l'avancement.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Engagements de retraite

Les engagements pour complément de retraite et indemnités assimilées sont réactualisés lors de chaque arrêté comptable en fonction de l'effectif présent à la date de clôture.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés est calculé en fonction de l'ancienneté, et tient compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Seuls les cadres et ETAM sont intégrés à cet engagement, la caisse de retraite Pro-BTP collecte l'indemnité pour le collègue ouvrier.

Le montant de l'engagement au 31/12/2023 est de 10 238 €, il n'a pas fait l'objet de provision dans les présents comptes.

## Faits caractéristiques de l'exercice et du début de l'exercice 2024

Dans une optique de regrouper des activités que le management de la Société estime similaires dans la construction et la rénovation éco-durable, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Acquisition des activités de Construction, Couverture et Charpente de CUNIN SAS CONTREXEVILLE (GROUPE MORLOT FRANCE, société mère de la Société MORLOT CONSTRUCTION) en date du 31 décembre 2023.
- Fusion-absorption entre COUVRACIER EST et MORLOT CONSTRUCTION. Il est précisé que la Société MORLOT CONSTRUCTION est la société absorbante. COUVRACIER EST est spécialisée dans les travaux de couverture, bardage et étanchéité et était détenue par CUNIN SAS CONTREXEVILLE (GROUPE MORLOT FRANCE) préalablement à cette opération. Elle a été spécialement créée le 13 novembre 2019 pour acquérir le fonds de commerce de la société, société alors en redressement judiciaire. Il est précisé que cette acquisition n'a pas fait l'objet de reprise de passif
- Filialisation de MOREL CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE suite à un acte sous signature privée du 28 février 2024. Il est précisé que cette société, détenue par CUNIN

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SAS CONTREXEVILLE (GROUPE MORLOT FRANCE) préalablement à cette opération et depuis le 16 janvier 2023, a été spécialement créée le 20 octobre 2022 pour acquérir le fonds de commerce de la société CHARPENTES ET COUVERTURES JEAN MOREL ET ASSOCIES. Il est précisé que cette acquisition n'a pas fait l'objet de reprise de passif.

- Transfert de 29 contrats de travail des salariés dédiés aux chantiers de la société CREATION BOIS CONSTRUCTION FRANCE à la Société MORLOT CONSTRUCTION. CREATION BOIS CONSTRUCTION FRANCE est spécialisée dans la pose et la construction d'ouvrages à ossature bois. CREATION BOIS CONSTRUCTION FRANCE, entité détenue par CUNIN SAS CONTREXEVILLE (GROUPE MORLOT FRANCE) préalablement à cette opération, a été spécialement créée le 06 janvier 2023 pour acquérir le fonds de commerce de la société CREATION BOIS CONSTRUCTION, société alors en redressement judiciaire. Il est précisé que cette acquisition n'a pas fait l'objet de reprise de passif.

DocuSigned by:

Laurent MORLOT

CB527E07C28743C...